

**Leasinvest Real Estate SCA**  
**M. Michel Van Geyte**  
**CEO - Investor Relations**  
Schermerstraat 42  
BE-2000 Anvers  
Belgique

Paris, le 3 décembre 2018

**Lettre recommandée avec accusé de réception**

Dossier suivi par : Sabrina AID  
+33 1 44 45 94 75

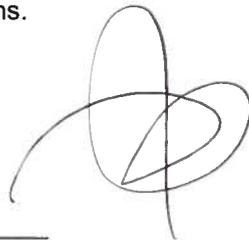
**Objet : Notification de franchissements de seuil**

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint un formulaire TR-1 BE suite à la cession de 228 585 actions de la société Leasinvest Real Estate SCA par AXA Holdings Belgium S.A à AXA Belgium S.A en date du 30 novembre 2018.

Cette déclaration de transparence, indiquant la nouvelle répartition des titres entre AXA Belgium S.A., et AXA Holdings Belgium S.A. est sans incidence sur la participation consolidée d'AXA S.A.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



---

Sabrina AID  
Beneficial Ownership Reporting Advisor

## 1. Statut de la notification

Définitive

## 2. Emetteur

Nom LEASINVEST REAL ESTATE  
 Numéro d'identification 0436-323-915

## 3. Motif de la notification

Acquisition ou cession de titres conférant le droit de vote ou de droits de vote

## 4. Notification par

Une entreprise mère ou une personne détenant le contrôle

## 5. Personne(s) tenue(s) à notification

Nom	Adresse (pour entités juridiques)
AXA S A.	25 Avenue Maignon 75008 Paris, France

## 6. Cédant(s) des droits de vote (A remplir uniquement lorsque l'article 7 de la loi du 2 mai 2007 est d'application)

Nom	Adresse (pour entités juridiques)

Veuillez compléter "Part II" pour les coordonnées des personnes visées aux rubriques 5 et 6

Part II

## 7. Date de dépassement de seuil

30/11/2018 (DD/MM/YYYY)

## 8. Seuil franchi (en %)

25

Si la participation est tombée en dessous du seuil minimum, il vous est loisible de ne pas donner de données chiffrées à la rubrique 10

## 9. Dénominateur

5 926 644

Veuillez compléter le dénominateur avant d'introduire les détails

## 10. Détails de la notification

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
AXA S A.	0	0	0	0,00%	0,00%
AXA Holdings Belgium S A.	228 585	0	0	0,00%	0,00%
AXA Belgium S A.	1 346 486	1 575 071	0	26,58%	0,00%
<b>TOTAL</b>		<b>1 575 071</b>	<b>0</b>	<b>26,58%</b>	<b>0,00%</b>

Commencer d'abord par les "groupes" de détenteurs, ajouter les sous-totaux par  $\Sigma$ , puis terminer par les détenteurs seuls.  
 Pour les "groupes", commencer par la personne physique ou entité juridique détenant le contrôle ultime.  
 Les totaux, les sous-totaux et les % seront mis à jour après avoir utilisé la touche [CALCULER] ci-dessous.

B) Instruments financiers assimilés	Après la transaction					Règlement	+
	Détenteurs d'instruments financiers assimilés	Type d'instrument financier	Date d'échéance DD/MM/YYYY	Date ou délai d'exercice ou de conversion DD/MM/YYYY ou Texte	# droits de vote pouvant être acquis en cas d'exercice de l'instrument		
TOTAL					0	0,00%	

 Les totaux ne seront mis à jour qu'après avoir utilisé la touche <CALCULER> ci dessous

TOTAL (A & B)	# de droits de vote	% de droits de vote
<b>CALCULER</b>	1 575 071	26,58%

11. Chaîne complète des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue (le cas échéant)

AXA Belgium S.A. est détenue à 94,93% par AXA Holdings Belgium S.A. et 5,07% par AXA S.A.  
AXA Holdings Belgium S.A. est détenue à 100% par AXA S.A.

12. En cas de droits de vote détenus suite à une procuration en vue d'une seule AG

Détenteur  cessera de détener/détiendra à nouveau  0 droits de vote à partir du  (DD/MM/YYYY)

13. Information supplémentaire

Déclaration de transparence effectuée suite à la cession de 228 585 actions par AXA Holdings Belgium S.A. à AXA Belgium S.A. en date du 30 novembre 2018 sans modification de la participation consolidée d'AXA S.A.

Les entités opérationnelles du Groupe AXA comprenant les sociétés d'assurance filiales d'AXA agissent et exercent leurs droits de vote indépendamment de toute autre entité du groupe AXA exerçant des activités de gestion d'actifs, dans les conditions posées à l'article 11§2 de la loi du 2 mai 2007.

Fait à  Paris

Le  03/12/2018 (DD/MM/YYYY)

Nom & qualité  Sabrina AID, Beneficial Ownership Reporting Advisor

Signature

